Ce jardin « à la française », dont le dessin est attribué à André Le Nôtre dans la pure tradition du classicisme français du 17e siècle, est un lieu de vie très apprécié des Castrais. Véritable vitrine de la ville, il est un passage incontournable pour tout visiteur.

1664 : nomination de Monseigneur Michel de Tubeuf comme évêque de Castres.

Vers 1669, Monseigneur de Tubeuf fait construire le palais épiscopal, selon les plans de Mansart, entre l'Agout et la tour romane Saint Benoît, seul vestige de l'abbaye du 12e siècle.

1673 : le palais épiscopal est inauguré. Avant l'aménagement du jardin de l'Évêché se trouvait déjà un jardin plus étroit, qui descendait en pente douce vers la muraille de l'enceinte fortifiée, côté rivière.

1676 : par délibération du 26 octobre, Monseigneur de Tubeuf fait démolir la muraille des remparts et combler le fossé. La ville commence la construction d'un nouveau mur de soutènement le long de la rivière. Les aménagements du jardin de l'Evêché débutent.

1694 : Monseigneur de Maupéou est nommé évêque de Castres le 29 janvier. Le remblaiement du jardin est achevé, celui-ci se situe dès lors à plus de 10 mètres au-dessus du niveau de l'Agout.

Vers 1700, le jardin « à la française » est terminé. Il couvre une superficie d'environ un hectare. Ce jardin est composé de six parterres dont deux de broderies et quatre à l'anglaise et de deux bosquets de marronniers, le tout complété par un bassin. André Le Nôtre a tenu compte des irrégularités du terrain de forme trapézoïdale, côté Agout, en déviant sa composition vers la droite pour plus de profondeur.

1995 : le jardin est classé Monument Historique.

2004 : il obtient le label Jardin remarquable.

2014 : renouvellement du label Jardin remarquable.

Conception Communication, Ville de Castres - Impression Couleurs d'autan - juillet 2015

VILLE DE CASTRES - TARN

Le jardin de l'Évêché

un jardin remarquable

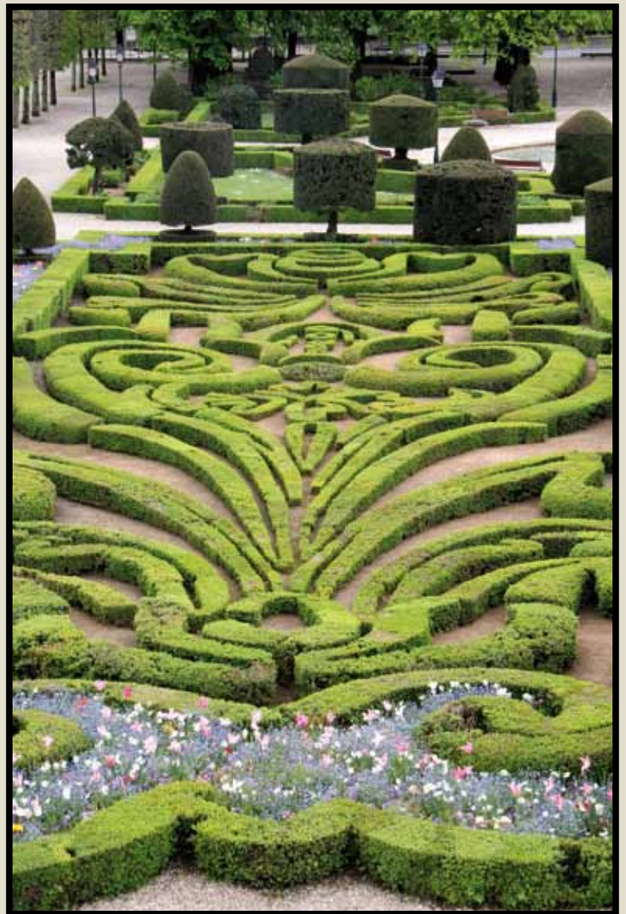

Le jardin de l'Évêché, de style Classique, a été réalisé en 1700.

Sa conception est attribuée à André Le Nôtre.

Ce havre de verdure est un cadeau précieux de l'histoire. Son emprise, sa composition d'ensemble et le dessin de ses broderies ont traversé trois siècles sans avoir été fondamentalement modifiés.

Ce jardin est classé au titre des Monuments Historiques depuis juillet 1995.

Les parterres de broderie

1

Les parterres de broderie tirent leur nom de leurs motifs inspirés des travaux des dames de la cour du 17e siècle.
Le dessin des broderies de buis (buxus sempervirens «suffruticosa») de l'Évêché est inchangé depuis la création du jardin. Il représente de manière très stylisée la fleur de lys surmontée d'un chapeau d'évêque, réunis par une croix occitane. Ces symboles peuvent évoquer l'association du pouvoir royal épiscopal en pays occitan, notamment à Castres.
Faites pour être admirées depuis les fenêtres du premier étage, ces broderies sont aussi lisibles depuis le sol grâce au fond de forme du massif nivelé en creux.
Ces broderies sont ceinturées par un massif fleuri ponctué de topiaires d'ifs vénérables (taxus baccata) taillés en des formes très diverses.

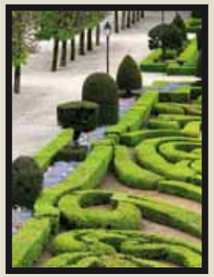

3

Les parterres à l'anglaise

Il s'agit de parterres comportant une pièce de gazon au centre ceinturée de massifs fleuris.
Ces massifs sont actuellement plantés de vivaces et de petits arbustes.
Une collection de sauges complète ces massifs à la belle saison.

5

Table d'orientation

Un jardin de perspectives

La richesse de ce jardin vient aussi de ses jeux de perspectives multiples.
Son plan est trapézoïdal, légèrement décalé vers l'ouest pour prolonger l'axe nord-sud. Ce décalage de l'axe principal est compensé par les deux alignements de tilleuls (Tilias platyphyllos), recadrant la vue latéralement, à l'est et à l'ouest du jardin.

2

Le bassin se situe plus près de l'extrémité du jardin que de la façade du palais épiscopal.
Les parterres sont de largeurs inégales, plus étroits de près de 2 m aux abords du palais qu'en bout des parterres à l'anglaise. Cette disproportion provoque un effet visuel de «perspective ralentie» depuis le perron. Le spectateur a alors l'illusion que le bassin est au centre du jardin.
Le regard est subtilement dirigé par l'agencement des massifs : l'œil est d'abord attiré par les broderies puis vers le bassin. De ce point, le regard glisse vers le bosquet de marronniers (Aesculus hippocastanum) puis rebondit vers la Montagne Noire et l'horizon.

4